Les grandes orientations des politiques économiques GOPE des États membres et de la Communauté pour 2003-2005

2003/2074(INI) - 27/01/2005 - Document de suivi

La Commission européenne a présenté son Deuxième rapport sur la mise en oeuvre de la stratégie économique de moyen terme telle qu'elle est exposée dans les grandes orientations de politique économique (GOPE) pour 2003-2005.

La conclusion tirée de ce second rapport est que les progrès continuent à être mitigés. Certains États membres progressent plus rapidement que d'autres. Ainsi, des pays comme la Belgique, le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, la Finlande et le Royaume-Uni ont assuré un suivi relativement bon des orientations qui leur sont spécifiques, alors que les progrès peuvent être considérés comme limités dans plusieurs États membres.

En ce qui concerne les recommandations adressées aux nouveaux États membres il y a seulement un semestre, les évolutions se font dans la bonne direction (en particulier à Chypre et en Slovaquie), bien qu'à des rythmes variables. En revanche, si l'on considère l'évolution par secteur, on constate que des progrès relativement satisfaisants ont été accomplis aux niveaux suivants : développement d'un environnement des affaires plus favorable aux entreprises, renforcement de l'efficacité des politiques de concurrence, et amélioration de la pérennité environnementale.

Le rythme des réformes du marché du travail, qui s'était quelque peu accéléré en 2003, semble avoir été maintenu. Les progrès ont cependant été limités au niveau du processus de transition vers une économie fondée sur la connaissance, et les États-Unis continuent à distancer nettement l'UE sur ce point. Le processus d'intégration du marché intérieur semble aussi s'être ralenti, avec des progrès limités dans la transposition des directives du marché intérieur et un nombre toujours élevé de cas d'infraction. De plus, l'incapacité de plusieurs États membres à progresser vers une position budgétaire saine et/ou à corriger des déficits excessifs continue à être une source d'inquiétude. Bien que certains États membres soient parvenus à améliorer la viabilité de leurs finances publiques, notamment en réformant leurs systèmes de retraite, les ratios d'endettement demeurent élevés et la viabilité à long terme n'est toujours pas assurée dans 14 États membres en 2004. Dans l'ensemble, le rythme global des réformes est resté inchangé en 2004. Avec le rythme actuel des réformes, il est évident que la mise en oeuvre intégrale des GOPE 2003-2005 ne peut pas être garantie, et qu'il sera donc difficile de réaliser les ambitions de Lisbonne.